« ABDYGITAL CONSULTING »
SAS, société par actions simplifiée
au capital de 100,00 €
Siège social : 55 RUE DE MAGNY 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
R.C.S. de MEAUX 880 777 719

Procès-Verbal en date du 15 septembre 2025

ASSEMBLEE GENERALE DES DECISIONS UNANIMES

Le lundi quinze septembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures,

les actionnaires de la société ABDYGITAL CONSULTING se sont réunis en Assemblée Générale des Décisions Unanimes au 55 RUE DE MAGNY 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS siège social de la société, sur convocation de la présidence.

Le total des parts présentées est égal au nombre d'actions composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Abdillah Ben Ali Mlambeou président(e) de la société.

Décisions

DECISION N°1

Il est pris acte par les actionnaires du transfert du siège social de la société situé initialement au 55 RUE DE MAGNY 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS. Le nouveau siège social de la société est alors transféré au *6 rue d'Armaillé, 75017 Paris*.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°2

Monsieur Abdillah Mlambeou a décidé de démissionne de ses fonctions de Président de la société à compter du 15/09/2025.

DECISION N°3

Est nommé président pour une durée indéterminée à compter de ce jour *Monsieur MLAMBEOU ARKHANE, BEN, ALI né le 23 novembre 1991 à DZAOUDZI de nationalité française, demeurant au 23 A route Moya, Labattoir, 97615 Dzaoudzi Mayotte.*

Ce dernier déclare accepter la fonction de président

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°4

Les actionnaires confèrent tous pouvoirs à *MLAMBEOU ARKHANE, BEN, ALI*, président de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées. Cette décision est adoptée à l'unanimité. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les actionnaires.

DECISION N°5

Les actionnaires de la société décident la reprise de l´ activité de la société en date de 15 septembre 2025.

DECISION N°6

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.

Abdillah Mlambeou

Certified by yousign

ARKHANE BEN ALI MLAMBEOU

Certified by yousign